

six mois de LUTTE



UNE GRÈVE SANS PRÉCÉDENT AUX Impôts ET AUX FINANCES

DOSSIER
ROUGE

N° 34

10 F

1^{er} trimestre 90



L

C

R

• Informations en lettres. Interview de Jacques Jullien et Pascal Des, membres de la commission nationale P.T. et A.
 • La grève à Peugeot, vue par le haut et le secret. P.T.
 • Solidarité avec la Guinée-Bissau. Notes de voyage d'un comité P.T.
 • La reconnaissance de la citoyenneté. Quelle est sa signification dans le cadre de la loi n° 7, et A.

ROUGE



GREVE CONTRE BEREGOVY A FOND LA CAISSE

Cinq mois de lutte, quatre marches nationales, le peuple des Finances, pour dizaines de milliers, arpente les rues de Paris jusqu'à Bercy.

L'EPREUVE DE FORCE

P lus qu'un test, c'est une épreuve ! A l'Assemblée, des semaines de pression du groupe socialiste ne sont parvenues qu'à modifier d'un petit milliard et demi la structure du prochain budget. Désormais, à l'heure où les agents des Impôts ne se voient octroyer qu'une « mesure indimentairement restrictive » à la place de l'augmentation indiquée par les experts...

Beregovy avait d'ailleurs clairement fixé les critères : « Un seul faire capituler le gouvernement en rate campagne ». En langage décripté, l'équipe en rate campagne l'exemple de l'union. Rocard entend donner le meilleur de sa personne face aux revendications. La tempête se renforce, au passage de reprendre son discours sur « l'état penurieux de l'économie ». Comme si l'expansion n'est pas, depuis des lustres, que c'est pérorant la course au profit d'une poignée de capitalistes qui engendrent périodiquement débauches et convulsions spéculatives.

Comment cela bon à tromper que, en dépit de son mouvement dans l'opinion, la direction de PSA demeure si arrimée face aux travailleurs de Sochaux et Mulhouse ?

Plus aucune illusion ni personne. Gouvernement et patronat ne cèdent que s'ils y sont contraints. Les députés socialistes doivent répondre positivement aux revendications des salariés en lutte. Ils se sont couchés devant les débats gouvernementaux. Quant au P.C.F., s'il recroqueville son poing en majorité à l'Assemblée, il se contente de professions de foi sans conséquences, et si clair, cette manœuvre ne nous entend pas s'il y a un rapport de forces qui la contraindre à refuser tout soutien au budget d'austerité concocté par Rocard. Qu'ait à remplacer ce dernier, s'il y a un gouvernement qui entend enfin les intérêts du plus grand nombre.

Vieilles pratiques de tout renvoyer la grève des entreprises et l'Assemblée à l'Assemblée. Le mouvement ouvrier doit intensifier la solidarité avec les travailleurs de Peugeot et organiser la journée de grève et de manifestations dans les usines qui ne sont ni notre Calvès à l'Assemblée, ni nos députés socialistes à l'Assemblée. C'est l'Assemblée qui nous fait passer de la perspective du mouvement unitaire d'ensemble, qui apparaît chaque jour plus nécessaire.



Critique Communiste

Revue mensuelle de la Ligue communiste révolutionnaire (section française de la IV^e Internationale)



Roumanie
 l'architecture de destruction
 Grande Allemagne
 ou 'Miteuropa' ?
 Débat sur la réunification de l'Allemagne
 Syndicats
 l'état de crise

LA QUESTION ALLEMANDE

INPRECOR

Correspondance de presse internationale

Numero 299 du 11 decembre 1988 au 12 janvier 1989

RDA Mobilisations et débats

EL SALVADOR L'offensive prolongée



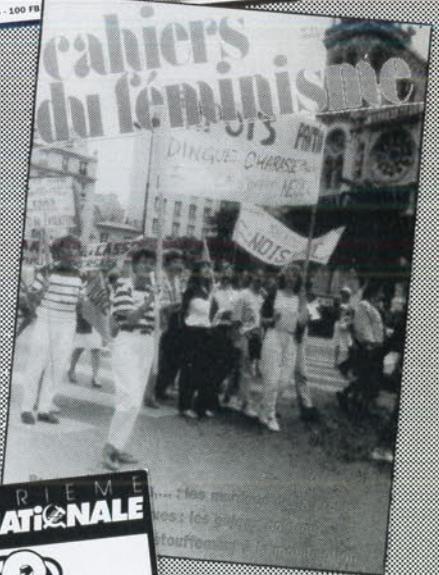
HONGRIE Le referendum

PHILIPPINES Les sœurs froides d'Aquino

INDEX 1989

20 FF - 5 FS - 100 FR

TEHCOSLOVAQUIE L'insoutenable légèreté de la révolution



QUATRIEME INTERNATIONALE



Le centenaire de la social-démocratie : une revanche historique ?

Mouvement des femmes aux Etats-Unis et dans l'Etat espagnol

SOMMAIRE

Editorial	3
AUX ORIGINES DU MOUVEMENT	4
LA MOBILISATION MONTE	4
LE 19 OCTOBRE ET L'APRES...	6
LA PRISE EN CHARGE DU MOUVEMENT	
PAR LES GREVISTES	7
SYNDICALISME	
ET COMITE UNITAIRE DE GREVE	8
LES FEMMES DANS LA GREVE	
A PROPOS DU CORPORATISME ET DE L'EXTENSION	
À LA FONCTION PUBLIQUE	9
LE GOUVERNEMENT	10
LES FORCES POLITIQUES DANS LA GREVE	10
LA LCR ET LA GREVE	10
EN GUISE DE BILAN	11

AUX FINANCES, COMME DANS TOUT LE PAYS, LES TRAVAILLEURS SE BATTENT CONTRE L'AUSTERITE

Après les étudiants, les cheminots, les infirmières, ceux de Michelin, de la SNECMA, de la RATP, les agents des Finances sont entrés en lutte: six mois de bagarre dont plusieurs semaines de grève reconductible.... Contre l'austérité trop longtemps supportée, c'est la base populaire du PS qui se rebiffe. Les fonctionnaires des Finances étaient bien placés de par leur travail pour constater la progression importante des revenus autres que salariés (bénéfices industriels, intérêts des capitaux...) et les effets des cadeaux fiscaux octroyés par le gouvernement à la bourgeoisie. Un des mots d'ordre lors des manifestations était « de l'argent, il y en a, aux Finances on sait ça! » La culpabilisation née de la campagne sur les fonctionnaires « nantis » s'est dissipée. La croissance économique, la flambée des profits patronaux et de la spéculation boursière poussent les salariés à réclamer leur dû, légitiment leur lutte. C'est ainsi que les Finances ont entamé la plus longue grève qu'ait connu un secteur de la fonction publique depuis des décennies...



LE MINISTERE DES FINANCES

Au cœur de l'appareil d'Etat, il comporte plusieurs directions et assure, avec 190 000 agents, des missions multiples et variées :

- **la direction générale des Impôts** (85 000 agents) : établissement et contrôle des impôts sur le revenu, les sociétés, locaux, perception de la TVA, des droits d'enregistrement, de la vignette auto, tenue du plan cadastral ...

- **la direction du Trésor** (60 000 agents) : perception des impôts et paiement des dépenses de l'Etat, attributions bancaires (gestion des comptes de dépôt, de placement ou d'assurances)...

- **la direction générale des Douanes** (20 000 agents) : contrôle des frontières, des importations et exportations, statistiques du commerce extérieur...

- **l'INSEE** (2000 agents) : établissement des statistiques concernant la vie économique et sociale du pays (évolution du coût de la vie, recensement de la population)...

- **la DGCCRF** : chargée de la surveillance des prix et de la qualité des produits...

On imagine que l'importance et l'étendue de ces missions ont suscité bien des appétits de la part des partisans libéraux du « moins d'Etat » et des tenants de la privatisation des pans du secteur public pouvant générer de juteux profits.

Ajoutons que l'Europe de 1992 et l'ouverture du « grand marché intérieur » risque aussi d'entraîner de profondes modifications dans ce ministère.

AUX ORIGINES DU MOUVEMENT

1 500
BALLES
ou
la mort !

La revendication salariale sera centrale dans le conflit. Les grévistes revendiqueront des augmentations de salaire en point d'indice et non des primes! Celles-ci, en effet, divisent les agents, sont liées à un poste, une fonction, et ne sont donc pas acquises définitivement.

Les syndicats avaient chacun leur propre demande en la matière: 30 points de plus par mois pour FO et CFDT (600 F environ), 35 pour le SNUI (700 F), 1500 F pour la CGT.

Mais on verra que ce sont les assemblées générales de grévistes qui trancheront par la définition de leurs propres revendications chiffrées, le plus souvent de 1200 à 1500 F, l'éventail allant de 700 à 2000 F.

Car le pouvoir d'achat a diminué et les personnels ne veulent plus d'austérité! En 1982, le gouvernement Mauroy (PS, PCF... et ministres «centristes» déjà!) avait bloqué les salaires des fonctionnaires avec la passivité complice des directions syndicales qui ne voulaient pas «gêner l'expérience de gauche».

La revendication salariale sera unifiante, car ressentie par tous, au-delà de la diversité des services et postes de travail.

LES CARRIERES

Cette question sera aussi un des motifs de la grève. Les agents sont aujourd'hui surdiplômés par rapport à l'emploi qu'ils occupent.

De plus, il y a eu ces dernières années glissement des tâches effectuées antérieurement par les cadres A vers les cadres B, par les B vers les C, et sans modification de salaire bien sûr! La reconnaissance des qualifications sera donc revendiquée.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Là aussi la politique d'austérité a frappé fort. Dans les services, en quelques années, des milliers d'emplois ont été supprimés, accroissant la masse de travail effectuée par chacun et limitant les possibilités de mutation et de promotion.

Les conditions matérielles de travail sont à la limite du supportable: locaux vétustes, matériel insuffisant (photocopieuses, calculatrices, etc...). L'informatisation est récente et partielle. Elle a été faite sans véritable formation, avec du matériel et des programmes obsolètes et inadaptés.

LA HIERARCHIE

Elle est omniprésente. Chacun est tributaire d'une masse de sous-chefs et petits-chefs, sans parler de la «haute» hiérarchie dont le rôle d'encadrement et d'animation est inexistant. A cette conception archaïque s'ajoute une incompétence largement répandue, souvent due aux modalités de sélection. Tout est conçu pour ne laisser aux agents que peu d'initiative et pour les infantiliser.

Enfin, on peut rajouter à toutes ces revendications, celles liées aux missions. Ces dernières ont en effet subi des attaques frontales: suppression de certaines missions douanières dans la perspective de 1992, suppression du blocage des prix, modification des procédures fiscales rendant les contrôles plus difficiles.

LA MOBILISATION MONTE

Déjà, le 20 octobre 1988, le nombre de grévistes à cette journée d'action fonction publique avait été important aux Finances. Mais les personnels se sentiront floués: tous les syndicats avaient appelé à la grève contre la baisse du pouvoir d'achat et tous, sauf la CGT, signeront un accord salarial pourri qui donnera... 40 F de plus par mois en moyenne! Il est à noter, qu'aux Finances, la fédérations CFDT exprimera son désaccord avec cette signature. FO en fera plus ou moins de même, de manière discrète et feutrée il est vrai...

LA GREVE DEMARRE

Cette grève est partie de la base. Les agents se sont emparés de mots d'ordre syndicaux auxquels les syndicats ne croyaient pas eux-mêmes.

En mai 1989, à l'appel de FO et CFDT, démarrerait au Trésor une grève administrative de rétention des chè-



ques. Il s'agissait en fait d'une grève des chefs des postes comptables qui n'impliquait que peu d'agents. L'élargissement ne sera réalisé que par les personnels eux-mêmes sous forme de grève générale reconductible dans les départements du sud-est. La contagion s'étendra aux Impôts à Marseille, Aix, Nice où, à l'occasion d'une grève de vingt-quatre heures appelée le 6 juin par toutes les fédérations des Finances (mais pas le SNUI aux Impôts, celui-ci refusant de « dissoudre la spécificité Impôts dans un mouvement Finances »), la grève sera reconduite. Elle durera jusqu'à la mi-juillet. Il faudra attendre quinze jours pour que les syndicats veuillent bien en informer les agents des autres régions. Le 8 juin, le tract sorti par la LCR déclarait: «*Les agents mettent la grève reconductible à l'ordre du jour... imposons aux syndicats d'y appeler partout dans l'unité..., l'extension aux autres administrations...*»

LA GREVE S'ETEND AUX IMPOTS

C'est dans cette administration que s'étendra la grève en juin et juillet. Mais les autres départements ne partiront pas en grève générale de tous les services: C'est la grève des recettes (voir encadré) qui sera le mode d'action retenu par la plupart des départements qui continueront cette forme d'action pendant tout l'été.

Le 27 juin les syndicats appellent à une manifestation au ministère, à Bercy.

Devant le refus de Charasse (véritable bouffon, ministre du Budget) de recevoir la délégation des grévistes du sud-est montée à Paris, comme il s'y était engagé, les manifestants forcent le barrage de police, sous l'œil affolé des permanents syndicaux, pour tenter de pénétrer dans le ministère ! On n'avait jamais vu une telle détermination, un tel mouvement dans cette administration.

Mais l'altercation passée, les syndicats, sommés par les grévistes de sortir un appel commun à l'extension du mouvement, vont continuer à se diviser sur les formes d'action.

Le 4 juillet a lieu, à l'appel de toutes les fédérations, une manifestation nationale des Finances. 10 000 personnes en période de congés ! Devant la poussée et la détermination des agents, les syndicats sont obligés d'y appeler, mais le font chacun de leur côté, jamais ensemble. Cela restera le cas jusqu'au bout...

La grève des recettes tiendra tout l'été, la Moselle partira en grève reconductible de tous les services à la mi-juillet, alors que le sud-est arrêtera faute de perspectives, après avoir tenu six semaines.

Dans le même temps, une pétition nationale inter-syndicale (enfin !) circulera et recueillera des dizaines de milliers de signatures. Mais les agents amenderont souvent son texte, celui-ci «oubliant» la revendication de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat !

Fin août, les agents des Impôts du Pas-de-Calais abandonnent la grève des recettes pour passer au stade supérieur : la grève générale, à laquelle ils appellent les autres départements. Sur le leur, ils sont rejoints par les services du Trésor.

LA GREVE DEFERLE AUX FINANCES

Le 12 septembre, nouvelle manifestation nationale des Finances. Dans les jours qui suivent, la grève générale se répand aux Impôts: tous les jours, de nouveaux

départements passent de la grève des recettes à la grève de tous les services. Fin septembre, devant les tentatives de l'administration de récupérer les chèques de TVA non encaissés qui restaient dans les recettes, les grévistes vont mettre en place des piquets de grève. Les serrures se r o n t bouchées, les coffres-forts retournés... De telles méthodes de l u t t e n'avaient ja-

LA GREVE DES RECETTES

Seuls les agents de ces services (qui encaissent les chèques TVA, enregistrent les actes de vente, etc.) étaient en grève, mais avec ceux des autres services qui les soutenaient financièrement, tous se réunissaient quotidiennement en assemblée générale, décidaient de la poursuite de la grève, organisaient la solidarité, etc.

Cela témoignait de la volonté de trouver des formes d'action susceptibles de gêner le gouvernement par le blocage des rentrées fiscales. Les grèves de recettes, pour les départements qui choisirent cette forme d'action, constitueront une répétition de la grève générale: les personnels ayant fait l'expérience de la lutte chercheront à s'organiser pour s'inscrire dans la durée.

Le problème apparaîtra vite, lorsque certaines organisations syndicales se serviront de ce mot d'ordre pour éviter l'extension de la grève générale.

Dès juin, les syndicats se diviseront sur les deux formes de grève: générale, des agents de tous services ou des seuls agents des recettes soutenus financièrement par leurs collègues.

La CGT appellera exclusivement à la première, alors que sur le terrain ses militants organisaient la seconde qui était choisie par les personnels.

SNUI, CFDT, FO appelleront à la grève des recettes sans conditions (marquant ainsi leur préférence) et à la grève reconductible, à condition qu'elle soit majoritaire, que les conditions en soient réunies...

Il s'agira d'un choix et d'une tactique destinés à diviser le mouvement, à éviter son extension. Si elles avaient souhaité l'inverse, les directions syndicales auraient appelé au développement de la grève, partout, dans l'unité, et sous la forme choisie par les assemblées générales elles-mêmes !

mais eu lieu ! Les grévistes se sentent forts, la légitimité est passée de leur côté.

Le 5 octobre, nouvelle manifestation nationale des Finances. A chacune de ces initiatives, le nombre des grévistes augmente. Le soir de la manifestation, la CFDT appelle à la grève générale des Finances, suivie quelques jours après par FO, et précédée depuis des semaines par la CGT.

La grève s'étend aux autres administrations du ministère. Malgré les réticences du SNUI, les AG de grévistes des Impôts se sont souvent données comme tâche de mettre en grève les autres agents des Finances, côtoyés bien souvent dans les mêmes cités administratives.

Dans une certaine mesure, on peut dire que les fédérations syndicales ont étendu le mouvement, sous la pression des grévistes tout d'abord, mais aussi pour mettre au pas leurs syndicats dans chacune des administrations.

La grève s'est développée alors que tous les syndicats n'y avaient pas (encore) appelé, ce qui témoigne de la combativité des salariés des Finances.

Mais le fait qu'il n'y ait jamais eu d'appel unitaire, de tous les syndicats, ensemble, à la grève générale reconductible, a limité l'ampleur et les potentialités de celle-ci.

LE 19 OCTOBRE ET L'APRES...

Cette date a marqué le tournant de la grève. Ce jour-là a lieu une nouvelle manifestation nationale. Alors que dans les précédents mouvements sociaux, la montée à Paris marquait le point culminant de la mobilisation, celle-ci regroupera encore davantage de monde que les précédentes : environ 100 000 personnes, un agent du ministère sur deux est dans la rue !

Les propositions que Bérégovoy fera le lendemain seront massivement rejetées par les AG de grévistes (rien sur le paiement des jours de grève, 315 F de primes supplémentaires par mois, s'ajoutant à la prime fonction publique annuelle de 1200 F obtenue en septembre).

Mais le PS mettra tout son poids pour torpiller la grève, la confédération CFDT appellera à la reprise du travail. Il faudra attendre dix jours pour que les fédérations se mettent d'accord pour une nouvelle initiative... un rassemblement quotidien devant Bercy auquel participeront de maigres délégations de province et qui écœureront les plus combatifs, qui sentent que les syndicats eux-mêmes n'y croient plus et laissent pourrir la grève.

Seule la combativité des grévistes des Impôts, qui tiendront encore plusieurs semaines sans perspectives, les empêchera d'appeler à la reprise du travail, mais la grève va refluer aux Douanes, au Trésor, à l'INSEE...

Le 7 novembre, les fédérations de fonctionnaires FO et CGT appellent à une grève de vingt-quatre heures de la fonction publique avec manifestation. La CFDT n'y participe pas, sauf sa fédération des Finances.

Il est bien trop tard. Une telle manifestation appelée plus tôt, le 19 octobre, apogée de la grève Finances (en 1988 une telle journée avait eu lieu le 20 octobre), aurait eu une autre portée, aurait pu entraîner d'autres secteurs.

En retardant la date d'une telle initiative, les directions syndicales ont torpillé toute possibilité d'extension de la grève au reste de la fonction publique. Encore une occasion gâchée...

Le 15 novembre, une ultime manifestation est organisée alors que la reprise du travail est quasi-

LES SY

Cette administration constitue un milieu très syndiqué (40%) par rapport à la moyenne en France (10 %).

Ce taux est certes dû à une forte tradition, mais également aux formes particulières qu'y ont pris les rapports sociaux depuis la promulgation du statut de la fonction publique en 1946.

Celui-ci, tout en assurant certaines garanties aux agents, avait pour but de développer la cogestion et de réguler les rapports sociaux. Les syndicats sont dès lors perçus comme la médiation obligée entre les agents et l'administration.

L'éventail syndical est très étendu avec, dans l'ordre de leur influence électorale, les fédérations des Finances suivantes:

FO : si l'intersyndicale FO, CFDT, CFTC, CGC lui convenait parfaitement, l'une de ses principales préoccupations sera d'éliminer et d'isoler la CGT !

Contrainte d'entrer dans le conflit par la force de la mobilisation, la direction de cette fédération n'a eu de cesse d'arrêter ou de canaliser le mouvement dans des limites acceptables par le gouvernement. Ses hésitations et atermoiements ont été nombreux et sa pseudo-radicalisation à propos du non-paiement des fonctionnaires n'a guère fait illusion.

CFDT : c'est l'une des rares fédérations à s'opposer encore à la confédération et les textes de ses congrès ont maintenu les références anciennes de la CFDT: socialisme autogestionnaire, priorité à la lutte.

Cette image gauche s'est toutefois fissurée à l'épreuve du mouvement de masse. Toujours en retard d'une mobilisation, cette fédération n'appellera à la grève générale aux Finances que le 5 octobre, alors que celle-ci était déjà effective aux impôts.

Ferme opposée à la direction de la lutte par les grévistes eux-mêmes, elle combattra sans cesse tout risque d'émergence de structures qui l'auraient permis.

Oppositionnelle dans sa confédération, elle n'hésitera pas à lui donner des gages en attaquant violemment et grossièrement la LCR dans ses circulaires internes.

A noter que l'intervention confédérale, appelant à la reprise du travail après le 19 octobre, a permis de masquer ses dérobades, son retrait progressif du mouvement.

Toutefois elle a été l'artisan de l'élargissement de l'intersyndicale à la CGT et l'axe CGT-CFDT favorisera l'extension de la grève, partie des Impôts, au reste des Finances.

CGT : elle a parfaitement appliqué la nouvelle stratégie de sa confédération d'unité au sommet (virage du discours de rentrée de Krasuki qui abandonne la seule unité à la base au profit de l'unité de sommet).

Ses rapports avec son syndicat des Impôts ont été très orageux. C'est ainsi que le soir de la manif du 19 octobre, elle s'est opposée au mot d'ordre de manifestation à l'Assemblée nationale lancé par le SNADGI et que, en accord avec la CFDT, elle est restée jusqu'au bout du simulacre de négociations du 20 octobre avec Bérégovoy.

SYNDICATS

CFTC et CGC n'ont que peu d'influence et ont participé au mouvement...

Au sein du ministère, le paysage syndical est différent d'une direction à une autre (toujours par ordre de représentativité):

AUX IMPOTS :

Le SNUI (syndicat autonome): corporatiste, il a collé jusqu'au bout à la CGT pour éviter de se faire déborder sur son milieu.

Il entretient des liens privilégiés avec le PS (à un point jugé tellement excessif par ses militants que son secrétaire général va être débarqué). Il participe au groupe des dix, nébuleuse des syndicats autonomes.

Le SNADGI-CGT a été longtemps un syndicat «ouvert», «démocratique», échappant à l'emprise monolithique du PCF, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Il en subsiste toutefois certaines caractéristiques dont un certain corporatisme (!). Il a, pendant tout le conflit, développé une ligne «dure», appelant dès le mois de juin à la grève reconductible sans se donner toutefois les moyens de sa politique...

Le SGI-FO est littéralement phagocyté par le PS, mais sa base reste large: de la droite (voire extrême droite dans le sud-est) au PCI-MPPT. Le SGI a été beaucoup plus présent dans la lutte que sa fédération, mais s'en est peu démarqué...

Le SNI-CFDT a paru au mois de juin avoir une attitude autonome et plus déterminée que sa fédération. Il est néanmoins vite rentré dans le rang et a été quasiment absent de la scène, la fédération chapeautant tout le conflit...

AU TRESOR :

FO est très implantée parmi les chefs de poste et a toujours été le champion des grèves administratives de cette catégorie de la hiérarchie. Elle a tout fait pour s'opposer à un conflit qui lui échappait.

La CFDT a eu un rôle très secondaire; là aussi, la fédération a été omniprésente.

La CGT est très minoritaire sur le milieu.

AUX DOUANES :

La CFDT est la première organisation avant la CGT. A elles deux, elles sont majoritaires dans un milieu très spécifique dans le ministère (conditions de travail plus dures, travail de nuit).

A L'INSEE :

La CGT et la CFDT présentent des listes communes aux élections professionnelles; elles sont majoritaires et pratiquent l'unité d'action systématique.

Ce tour d'horizon des forces syndicales est nécessaire pour comprendre cette grève historique dans un milieu très syndiqué...

générale, faute de perspectives. Elle se terminera devant le siège du PS, rue de Solferino, où CGT et SNUI emmèneront les manifestants pour y enfoncer les portes. Bouquet final pitoyable destiné à faire oublier les dérobades antérieures...

Et les directions syndicales qui avaient choisi de diriger exclusivement la lutte jusqu'alors, tenteront de faire porter la responsabilité de l'enterrement du mouvement par les AG de grévistes. CGT et CFDT convoqueront pour ce faire une réunion nationale de délégués d'AG le 17 novembre au cours de laquelle on les verra quémander des solutions pour poursuivre la lutte, ceci afin de faire oublier leurs responsabilités passées...

La reprise du travail se fera sans qu'aucun syndicat n'y ait officiellement appelé...

LA PRISE EN CHARGE DU MOUVEMENT PAR LES GREVISTES

Cette grève est partie de la base, des agents eux-mêmes. Il était naturel qu'ils aient voulu la contrôler, la maîtriser.

Tous se souviennent des négociations salariales de 1988. Cette fois, personne n'entend se faire avoir par un accord pourri, signé dans le dos des grévistes.

Les exemples des étudiants, des cheminots, des infirmières ont été discutés. Certains agents, récemment embauchés dans l'administration, étaient étudiants : Bérégovoy sera leur nouveau Devaquet.

Le mouvement va s'installer dans la durée : depuis des années, les syndicats n'offraient comme perspective de lutte que des grèves de vingt-quatre heures sans lendemain qui décourageaient les plus combattifs sans entraîner les plus tièdes. A la différence d'une vingt-quatre heures dans la préparation de laquelle ne peuvent s'impliquer que les seuls militants syndicaux, cette grève de longue durée permettra à tous d'y participer pleinement, de prendre le temps de discuter, de se connaître.

Des assemblées générales souveraines, des comités de grève (dans une minorité de départements, aux Impôts) se mettent en place dès le début. Les agents se méfient des syndicats, entendent les contrôler même si nombre d'entre eux sont syndiqués, rappelons-le.

Cette défiance se traduira dès lors par une «mise sous surveillance» des syndicats qui apparaissaient comme «incontournables». Il n'est, pour en apprécier toute la portée, que de voir les manifestations où les badges syndicaux étaient massivement portés.

Les grévistes ne se doteront pas d'une structure régionale, puis nationale, associant syndicats et délégués d'assemblées générales, de comités de grève, qui aurait permis de coordonner et centraliser la lutte en la mettant sous la direction effective des grévistes.

Les syndicats feront tout pour éviter l'émergence d'une telle structure. En désaccord sur les revendications et les moyens d'action, l'ampleur de la mobilisation leur a interdit de faire de leurs divergences un motif de rupture.

BERCY

**j'y suis,
j'y reste,
jusqu'à satisfaction !**

Sentant qu'il s'agissait là de la dernière carte, excédés par l'intransigeance du gouvernement et la répétition des manifs «traîne-savates», prêts à en découdre (à chaque manifestation, tant à Paris qu'en province, on voyait des grévistes en colère s'accrocher avec les flics), à l'initiative des militants révolutionnaires, plusieurs comités de grève de la région parisienne distribuent un tract appelant à un sit-in devant le ministère, lieu d'arrivée de la manif, et éditent un auto-collant qui sera porté par des milliers de manifestants: «*Bercy, j'y suis, j'y reste jusqu'à satisfaction*».

A l'arrivée, les manifestants refusent de se disperser. Devant le ministère défendu par les gardes mobiles et leurs canons à eau, l'esplanade est noire de monde. La majorité est prête à l'épreuve de force et réclame des négociations à chaud, ce soir même !

Les syndicats annoncent que la délégation qu'ils ont envoyée n'a pas été reçue. La rencontre avec Bérégovoy est prévue pour le lendemain, mais comme depuis le début, les

directions syndicales ont une nouvelle fois choisi de venir manifester... la veille.

Sous les huées des manifestants, elles sont contraintes de les appeler à rester sur place et d'envoyer une nouvelle délégation. Celle-ci n'est pas reçue et les dirigeants des fédérations commencent à blémir, car la colère monte parmi les manifestants : plusieurs mois de lutte, plusieurs montées à Paris, pour être traités comme des chiens par un gouvernement qui, de plus, se prétend de gauche !

Devant des dizaines de milliers de manifestants qui crient «*du fric, ce soir !*», le secrétaire de la CGT-Impôts se fait ovationner quand il propose de partir en manif à l'Assemblée nationale. Mais cette proposition sera destinée à faire lanterner les manifestants : une simple délégation sera envoyée à l'assemblée, et c'est à son retour qu'on avisera. Bien entendu, la délégation ne reviendra jamais...

Pendant ce temps, le service d'ordre qui défend la sonde géante des syndicats est renforcé, car les délégués des assemblées générales de grévistes s'approchent pour prendre la parole.

Ils en ont des choses à dire, notamment ceux qui travaillent au ministère même. Ils savent que, contrairement à ce qu'ont raconté les syndicats, Bérégovoy n'est pas à l'assemblée nationale, mais dans son bureau, là, à quelques dizaines de mètres. Il n'y a qu'à aller le chercher, l'obliger à négocier, tout de suite.

Mais le service d'ordre protégera la sonde et la police le ministère. Les dirigeants syndicaux monopoliseront la parole, profiteront de l'heure avancée pour appeler... à reprendre le car, le train. A partir de vingt quatre heures, les manifestants éccœurés refluent.

La manifestation ainsi sabotée, les bureaucrates iront rencontrer le ministre le lendemain et négocier à froid.

Si leur unité n'était malheureusement que de façade (pas de tract unitaire, chacun appelant de son côté, de manière «convergente», pas d'appel unitaire à la grève générale), leur seul point d'accord solide sera d'éviter la coordination et la centralisation des AG par la création d'un comité de grève national dirigeant la lutte.

«*Démocrates*», ils renverront tout systématiquement à la base («les AG de site sont souveraines»), ce qui leur permettra de les laisser chacune isolée, sans information ni vue d'ensemble, et de diriger sans partage au plan national.

En région parisienne, cette tactique prendra une grande ampleur. Dès juin, afin de prévenir toute coordination unitaire et représentative, la CGT convoquera des assemblées de délégués conviés à ne discuter que... des propositions CGT.

Les AG convoquées à la rentrée par les comités de grève organiseront des initiatives qui seront des succès (accueil de Rocard à Cergy, occupation de la Bourse à Paris), puis seront phagocytées par les permanents syndicaux.

La CGT expliquera qu'il ne faut laisser aucun espace et occuper le terrain, et la CFDT justifiera son attitude «unitaire» jusqu'au bout (face à sa confédération qui le lui reprochait), en expliquant qu'il s'agissait du seul moyen d'éviter l'apparition de coordinations et de débordements d'extrême gauche (!).

SYNDICALISME ET COMITE UNITAIRE DE GREVE

Le syndicat constitue pour les travailleurs un moyen permanent de défense. Les comités de grève, les coordinations correspondent à des mobilisations exceptionnelles, par nature limitées dans le temps. Ils ne prétendent pas se substituer aux syndicats et disparaissent la lutte terminée. Il n'y a pas contradiction entre les deux, au contraire.

Un syndicat, même le plus démocratique, ne peut à lui seul représenter toute la grève. De même une intersyndicale la plus unie soit-elle.

La question des non-syndiqués ne peut être évaluée. Dans la grève des Finances, ceux-ci s'affirmaient d'ailleurs en tant que tels, en signant les tracts, les banderoles...

Si le syndicalisme veut retrouver une audience de masse, il doit faire faire aux travailleurs l'apprentissage de la prise de responsabilités, en construisant une représentation unitaire de la grève. Dans le même temps, les partisans de la direction des grèves par les grévistes, au moyen de comité de grève, doivent aussi être les meilleurs constructeurs du syndicalisme pour y porter cette orien-

tation. Il ne peut y avoir le syndicat d'un côté, pour les jours de semaine, et de l'autre les comités de grève pour les jours de fête.

Le syndicalisme organisateur des comités de grève, se mettant au service de la grève et des grévistes, sortira renforcé. Il exprimera l'aspiration des travailleurs à un syndicalisme de lutte, défenseur intransigeant des revendications, jusqu'au bout, à la fusion des syndicats existants en une grande centrale réunifiée, démocratique et indépendante.

Il donnera aussi l'image d'une société auto-administrée par les travailleurs, d'un pouvoir à leur image.

LES FEMMES DANS LA GREVE

Elles sont majoritaires... surtout au fur et à mesure qu'on descend dans la hiérarchie ! Les cadres C et D, puis les B, ayant fourni les plus gros bataillons de grévistes, cette grève fut massivement leur grève. Pourtant, on a pas vu émerger de revendications spécifiques alors que le champs était large.

Cette non-émergence a été favorisée par la mainmise syndicale sur la direction de la grève : majoritaires à la base, les femmes sont, à l'image de cette société, évincées des postes de responsabilité, de direction, y compris dans les syndicats dirigés essentiellement par des hommes.

On peut penser qu'une direction de la grève qui aurait été représentative des grévistes eux-mêmes aurait permis que ne se reproduise pas dans la grève, moment privilégié de bien des prises de conscience, le schéma traditionnel de la domination masculine.

Mais en même temps la grève permet d'apprendre beaucoup, et vite : les femmes y ayant participé ne se laisseront pas facilement «renvoyer à leurs fourneaux».

A PROPOS DU CORPORATISME ET DE L'EXTENSION A LA FONCTION PUBLIQUE

Le niveau de l'affrontement (en face c'était le gouvernement et tout l'appareil d'Etat de la classe bourgeoise), le niveau des revendications posées (remise en cause de la politique d'austérité), permettaient-ils de gagner aux Finances, comme l'ont répété les dirigeants de tous les syndicats ?

Le SNUI, autonome, expliquait qu'il ne fallait pas «diluer» le mouvement dans une nébuleuse fonction publique. Quant aux syndicats confédérés, ils ne feront rien, au contraire, pour tenter de populariser et d'étendre la grève au reste de la fonction publique.

Pourtant la question des salaires, des suppressions de postes et des conditions de travail se pose à tous les fonctionnaires. Spontanément, au début de la grève les agents n'étaient pas *à priori* favorables à l'extension.

On peut distinguer deux raisons à cela : l'idée, réformiste, que le gâteau avait une taille limitée et que plus nombreux on serait à le partager et plus la part de chacun serait petite.

Et celle, basée sur l'expérience des précédentes journées d'action fonction publique sans lendemain, qui leur faisait craindre une extension qui servirait d'étouffoir à leur lutte...

Ces idées tendront à s'estomper au cours du développement de la lutte quand les militants révolutionnaires expliqueront que si 100 000 grévistes des Finances dans la rue ne suffisent pas à faire céder Rocard, il faudra

alors un million de fonctionnaires de tous les ministères et que la meilleure manière de gagner était de rallier à la lutte les autres secteurs.

Dans quelques centres (Impôts Paris sud et centre) les grévistes iront voir d'autres fonctionnaires (centres de tri PTT, Télécom, etc.), non pas pour avoir «le soutien des usagers» ou «la solidarité des autres fonctionnaires» (ce qui est certes toujours utile), mais pour expliquer que la lutte des Finances reposait fondamentalement sur les mêmes revendications que celles des autres secteurs et qu'il fallait se battre tous ensemble.

Pour briser le mur de l'austérité, il faut construire chaque fois que possible



des réflexes de coordination des luttes par les travailleurs eux-mêmes quand ils se sentent les plus forts, c'est-à-dire quand ils sont en grève !

LE GOUVERNEMENT

Confronté à sa propre base électorale en grève, le gouvernement de coalition PS-centre droit (Durafour à la fonction publique, Soisson au travail !) a traité ce mouvement de manière encore plus brutale et répressive que les précédents : interventions multiples contre les piquets de grève, mises en demeure contre des grévistes au Trésor, intimidations et pressions diverses...

En fait, Rocard jouait dans ce conflit toute sa politique des salaires. Bien forcé de reconnaître l'incidence des bons résultats économiques à répercuter sur

Les directions syndicales ont, de fait, protégé ce gouvernement en refusant l'affrontement que nécessitait le niveau des revendications posées. Avec cette logique, elles ont choisi de ne jamais emmener les manifestations à l'Assemblée nationale, là où les travailleurs des Impôts auraient mis les députés PS et PCF devant leurs responsabilités : à savoir faire la politique pour laquelle ils ont été élus.

Il fallait mettre en contradiction une majorité de gauche qui soutient le gouvernement et l'aspiration des salariés qui l'avait porté au pouvoir pour une toute autre politique.

Lors de la discussion budgétaire au parlement, nous mettons les point sur les i :

«L'occasion est là. Ensemble ils - les députés PS et PCF- sont majoritaires à l'Assemblée. Ils peuvent refuser le budget tel qu'il est, et intégrer l'augmentation exigée par notre mouvement, et en fait par tous les fonctionnaires.

Et si Rocard décide de passer outre en utilisant le 49.3, il peut être remplacé par un gouvernement plus soucieux de la démocratie et des exigences de ceux qui ont élu une majorité de gauche.»

(ROUGE Spécial Impôts du 19 octobre)

Voilà ce qui devait être avancé, au moment où les grèves Finances et Peugeot polarisaient l'actualité et jetaient le vague à l'âme dans les rangs socialistes... Là encore, une occasion a été gâchée.



les salaires, il entendait le faire par la «participation-intéressement». Il n'était pas question de relever les salaires, mais plutôt de les lier aux aléas du contexte économique.

Solidairement, le plus «japonais» des patrons français, Calvet, et le plus ouvert à droite des premiers ministres, opposaient aux revendications salariales des travailleurs de Peugeot comme des Finances, les mêmes arguments d'austérité : fragilité de la reprise, dureté de la concurrence, risque de propager à d'autres secteurs les augmentations de salaires, etc.

Le gouvernement aurait pu jouer la carte de la négociation et chercher un accord présentable en s'appuyant sur la puissance syndicale du milieu. Les fédérations des Finances escomptaient obtenir par la négociation les miettes valorisant leur rôle de négociateurs, propres à leur conférer une autorité réelle sur le mouvement, telle qu'elles auraient pu facilement appeler à la reprise du travail.

A l'inverse de leur attente, le gouvernement a joué le pourrissement du conflit et les salariés ont, malgré son intransigeance, relevé le défi de la durée, lui enlevant son dernier vernis social.

LES FORCES POLITIQUES DANS LA GREVE

LE PARTI SOCIALISTE

C'est celui auquel appartiennent Charasse, Bérégovoy et Rocard ! Parti gouvernemental, il n'est quasiment pas structuré à la base, dans les services, même s'il y possède des militants.

Ceux-ci se diviseront entre ceux qui seront en grève, rendant souvent leur carte d'adhérent, et ceux qui après soutenu le mouvement (en province certaines municipalités PS, contactées par les grévistes interviendront dans leur sens, verseront à la solidarité financière), appelleront franchement à la reprise du travail, après s'être fait expliquer qu'il «fallait être raisonnable».

LE PARTI COMMUNISTE

Davantage structuré sur le milieu (malgré l'effondrement militant et électoral qu'il connaît, il lui reste

quelques cellules d'entreprises), il fonctionne surtout comme fraction dirigeante de la CGT, mais a eu une intervention autonome pendant la grève : tracts, soutien des municipalités, etc.

Assommé par les briques du mur de Berlin, il n'avait à proposer en terme de perspective politique qu'une dénonciation du PS et l'union... avec lui-même.

LE PCI/MPPT

Opportuniste, il a eu plusieurs langages : en tant que tel, il poussera à l'extension et à l'unité. Il avancera l'idée des comités de grève, mais de manière auto-proclamatoire et manipulatoire, tant sur un plan régional que national.

LA LCR ET LA GREVE

Militant(e)s de la LCR, nous sommes intervenus tout au long du conflit en tant que force politique indépendante et avons pesé dans le mouvement au moyen de notre intervention dans les assemblées générales et comités de grève auxquels nous participions et dans les syndicats auxquels nous appartenons.

Dès juin-juillet, nous populariserons la grève et la nécessité d'un appel unitaire à son extension : tracts, articles dans notre hebdomadaire *Rouge*...

Fin août, nous sortons une brochure à plusieurs centaines d'exemplaires (*Après le premier round, mettre Charasse et Rocard KO*) qui tirera les premières leçons de la grève et tracera des perspectives d'extension pour la suite.

Dès la rentrée, tous les tracts, les réunions publiques, et notre activité de militants trotskystes seront tournés vers la généralisation de la grève à l'ensemble

des Finances, du reste de la fonction publique, vers l'auto-organisation des grévistes, la mise en place et l'animation des comités de grève.

Nous poserons systématiquement la question du lien entre la grève et ses débouchés politiques, tournant le mouvement vers le gouvernement, l'Assemblée nationale.

Tout cela se concrétisera par des tracts, dont certains distribués à plusieurs milliers d'exemplaires au cours des manifestations nationales, des réunions publiques (dont la dernière en date avec Alain Krivine, porte-parole de la LCR), des réunions, téléconférences, permettant de mettre en contact nos militants et sympathisants des diverses administrations du ministère à travers tout le pays, des articles réguliers dans *Rouge* dont un des journalistes a suivi la grève, etc.

Nous remercions toutes et tous les camarades qui nous ont soutenu, notamment financièrement malgré le poids des retenues de salaire qui pèsent sur les fin de mois...

Sans doute nous ne nous sommes pas fait que des amis, surtout parmi les bureaucrates syndicaux et les bonzes du PS, mais tous les grévistes ont pu connaître et apprécier nos propositions et notre activité.

Quel meilleur antidote à la propagande qui ne cesse de nous ignorer que pour nous présenter comme des «casseurs» et des «utopistes».



EN GUISE DE BILAN

Le bilan d'une telle lutte ne se mesure pas uniquement à l'aune des succès revendicatifs engrangés. Il faut parfois attendre pour tirer toute la portée d'un mouvement, laquelle dépasse souvent le strict milieu professionnel concerné. Sur le plan revendicatif, la grève des Finances aura permis d'obtenir la prime de croissance (versée à tous les fonctionnaires) de 1200 F pour l'année 1989 et, aux Finances, l'attribution d'une prime mensuelle de 315 F par mois, plus diverses mesures telles que quelques passages de cadre D en C, ainsi que quelques crédits de fonctionnement (rénovation de locaux, matériel de bureau). C'est dire si on est loin des revendications posées par les grévistes.

Mais le bilan ne peut se limiter à cela : outre que cette grève, par sa durée et sa détermination, a mis en difficulté le gouvernement Rocard, elle a constitué une formidable expérience pour des dizaines de milliers de fonctionnaires qui auront davantage appris en quelques mois qu'en plusieurs années ce que signifiait un conflit dur : grève reconductible, comité de grève, solidarité, piquet de grève, etc.

Elle constitue d'ores et déjà une référence pour d'autres secteurs de la Fonction publique comme en témoigne la grève des préfetures.

L'idée que tous ensemble, dans toute la fonction publique, nous devons lutter pour obtenir satisfaction, fait son chemin.

Au moment où nous écrivons ces lignes, malgré une reprise du travail qui se fait dans les pires conditions (esprit d'autant plus revancharde des chefs qu'ils ont paniqué devant les piquets de grève pendant plusieurs semaines, tentatives de faire rattraper le retard pris dans le travail, retenues de salaires qui pleuvent...), les agents ne sont pas démoralisés. Ils ne regrettent rien et affichent un sentiment légitime de fierté de s'être autant battu et aussi longtemps.

La grève des Finances, on a probablement pas fini d'en parler.

C'est pourquoi nous proposons le débat, sans exclusive, à tous ceux qui souhaitent en tirer les leçons.

10 janvier 1990.

